

guide du master
diplôme d'état
d'architecte

2^e année
1er semestre
pfe session 1

Sommaire

Préambule - Organisation des études de master - Le PFE et le mémoire

Introduction, principes, groupes thématiques

La soutenance, documents à présenter au jury, procédure du dépôt du PFE à la bibliothèque

Organisation de la soutenance

Master Mention recherche

Dates importantes

Fiche de pré-inscription

Annexe 2 – Extraits des arrêtés du 20 juillet 2005

Groupes de PFE :

- Architecture et méditerranée - Entre mer et montagne : vivre et habiter en Corse, à l'ère de l'anthropocène
Virginie Picon-Lefebvre, Jérôme Habersetzer
- Blank page 2042
Bita Azimi, Augustin Cornet
- Modernités en héritage – Charleroi comme laboratoire
Béatrice Jullien, Emilien Robin
- Paris, la ville oubliée
Aghis Pangalos

Contact administratif

Annie Ludosky

annie.ludosky@paris-belleville.archi.fr

01 53 38 50 23

Préambule

L'école Nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville conduit notamment au diplôme d'État d'architecte (ADE) conférant le grade universitaire de master ou de master mention recherche.

Ce cycle doit permettre à l'étudiant de maîtriser la conception d'un projet architectural et d'un projet urbain de manière autonome par l'approfondissement de méthodes et savoirs fondamentaux. L'étudiant doit savoir analyser de manière critique les processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

Ce cycle doit préparer l'étudiant à la recherche en architecture et le sensibiliser aux différents modes d'exercices ou domaines professionnels que recouvre aujourd'hui la pratique de l'architecture.

Tout étudiant en Master doit s'initier à la recherche scientifique, c'est-à-dire au moins acquérir des méthodologies propres aux travaux de recherche. L'étudiant candidat à une mention recherche doit de surcroît approfondir sa préparation et sa recherche par des enseignements méthodologiques et complémentaires.

Le Master est conçu comme un parcours qui se conclut par le PFE.

Les étudiants peuvent s'inscrire dans les studios dont les offres s'adressent indifféremment aux étudiants du premier, second ou troisième semestre du cycle.

Organisation des études de Master

Elle est fondée sur :

- l'enseignement du projet (4 semestres),
- une réflexion théorique en séminaire basée sur une approche critique et historique des discours, des corps de doctrines,
- un enseignement de la construction aux 3 premiers semestres associé à l'enseignement du projet ; il traite des réponses qu'on peut apporter aux questions du moment : celles qui demeurent fondamentales comme la statique, la solidité, les fluides, le clos et le couvert... mais aussi les questions émergentes comme celles des nouveaux matériaux, de la qualité environnementale, de la durabilité des ouvrages etc.,
- un enseignement de l'histoire de l'architecture,
- des enseignements particuliers ou généraux, techniques ou théoriques optionnels.

Au 3^{ème} semestre, les studios se déroulent de façon à laisser aux étudiants le temps de s'investir dans leur recherche et dans la confection de leur mémoire qui doit obligatoirement être soutenu en fin de semestre.

Des enseignements optionnels sont proposés aux étudiants qui les choisissent en fonction des problématiques ou notions développées dans les -différents séminaires.

Le projet de fin d'études (PFE) et le Mémoire

Le sujet de PFE peut être énoncé sous forme d'une problématique et du choix d'un site. Le site pouvant être suffisamment grand pour être abordé selon plusieurs échelles.

Une commission des jurys renouvelée chaque année définit leurs compositions pour le mémoire et pour le projet, ainsi que les sujets et les problématiques du projet de fin d'études.

Le « mémoire » relatif à un des thèmes développés en séminaire, qui est le résultat d'un travail de recherche personnelle, est soutenu devant un jury unique comprenant des personnalités extérieures lors de sessions prévues à cet effet. Le « séminaire » dans lequel s'effectue ce travail personnel est un lieu de réflexion et d'approfondissement,

pluridisciplinaire et obligatoirement lié d'une manière ou d'une autre à des activités de recherche et/ou expérimentales capables de proposer à terme aux étudiants qui l'auront suivi des ouvertures vers le doctorat ou des filières de spécialisation.

Les étudiants souhaitant être inscrits en master « mention recherche » doivent se manifester auprès de l'un des enseignants de séminaire. Ils doivent également en informer le responsable du groupe de PFE.

Cette option/mention est l'une des conditions d'inscription en doctorat d'architecture qui n'est toutefois pas automatique puisqu'elle sera subordonnée à l'accord d'un directeur de recherche relevant d'une école doctorale accréditée.

Les étudiants qui auront obtenu l'accord d'un directeur de mémoire, enseignant-chercheur intervenant dans le séminaire, sont invités à faire leur stage de master dans une équipe ou un laboratoire de recherche agréé tel que l'IPRAUS. L'ensemble des séminaires et des groupes de PFE a vocation à assurer cet approfondissement, de manière différente selon les thématiques.

Pour permettre au jury de PFE mention « recherche » d'évaluer les capacités de l'étudiant, un membre de ce jury aura participé à la soutenance du mémoire dans le cadre du séminaire concerné et le projet, dont le directeur d'étude participera également au jury « mention recherche », sera soutenu devant le jury du PFE « généraliste ».

Ainsi le jury mention recherche pourra se consacrer à la vérification des prédispositions, qualités et méthodes de recherche du candidat en toute connaissance de cause.

Introduction

Principes

L'unité d'enseignement du dernier semestre du 2^{ème} cycle comprend la préparation d'un projet de fin d'études architectural ou urbain (PFE) qui doit permettre à l'étudiant de démontrer sa capacité à maîtriser avec autonomie la conception architecturale et à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation. L'accès au PFE est subordonné à la validation de l'ensemble des UE du cycle Master y compris celle comprenant le stage.

Le stage de master doit être effectué et validé avant l'entrée en semestre de PFE.

Le PFE est un travail personnel ; il s'inscrit dans les domaines d'études proposés par l'école.

L'étudiant choisit son directeur d'études parmi les enseignants architectes encadrant les groupes de projets.

À titre exceptionnel, 2 ou 3 étudiants peuvent traiter un même sujet.

Dans ce cas, outre la partie commune, chaque étudiant doit produire un travail individuel, identifiable. Le temps de PFE est incompatible avec un emploi salarié.

Les groupes thématiques de P F E

Les groupes pédagogiques de projets encadrés par des enseignants titulaires de l'école et qui ont été constitués après appel à candidature, proposent une ou plusieurs thématiques. Dans le cadre de l'un de ces groupes de projets, un étudiant a toutefois la faculté de proposer une problématique particulière aux responsables du groupe de PFE. Une présentation des groupes de projets est assurée trois mois avant le début du semestre de PFE.

La soutenance

Le jury

Le PFE fait l'objet d'une soutenance publique au sein de son unité d'enseignements.

Cette soutenance a lieu devant des jurys composés de 5 à 8 personnes dont un représentant du groupe de projet où l'étudiant est inscrit et qui ne peuvent siéger valablement qu'en présence de 5 membres, dont le représentant de l'unité d'enseignements où a été préparé le projet de l'étudiant et le directeur d'études de l'étudiant.

Cinq jurys (au maximum) peuvent être organisés à chaque session.

Deux membres de chaque jury doivent également être membres d'un ou plusieurs autres jurys. Chaque jury comporte 5 catégories de membres :

- le directeur d'études,
- un représentant de l'unité d'enseignement où le travail a été préparé,
- un ou deux enseignants d'autres unités d'enseignements de l'école,
- un ou deux enseignants extérieurs de l'école dont au moins un d'une autre école,
- une ou deux personnalités extérieures, françaises ou étrangères.

Les membres du jury en provenance de l'école du candidat doivent être habilités par celle-ci à encadrer le projet de fin d'études.

Chaque jury doit comprendre une majorité d'architectes. Parmi les membres du jury doit figurer au moins un enseignant-chercheur titulaire d'une habilitation à diriger les recherches. Pour chaque candidat, le jury désigne en son sein un rapporteur qui ne peut être ni le directeur d'études ni, s'il s'agit d'un approfondissement à la recherche, le directeur de mémoire.

Lorsque l'étudiant a choisi d'approfondir sa préparation à la recherche par des enseignements méthodologiques et complémentaires dont le descriptif figurera sur son diplôme d'architecte, il doit soutenir à nouveau (cf. paragraphe in fine) et en même temps son mémoire et son projet de fin d'études, devant un jury comprenant le directeur de mémoire et au moins 3 docteurs et 2 titulaires d'une habilitation à diriger les recherches.

Les documents à présenter au jury

Le PFE comporte des documents graphiques et des pièces écrites :

- les documents graphiques doivent rassembler un éventail des échelles d'études codifiées, allant du contexte d'implantation au détail de construction (du 1/1000 au 1/20) dont le dosage est contrôlé par le directeur d'études,
- la notice remise avant la soutenance comporte :
 - . un programme (destination des lieux, nombre et quantités d'espaces requis), le terrain et le contexte d'implantation, l'ensemble pouvant être original ou repris d'un concours ou d'un programme institutionnalisé,
 - . une rédaction des intentions du candidat (interprétation du programme, parti architectural),
 - . un descriptif qualitatif sommaire (composition des ouvrages).

Procédure de dépôt du PFE à la médiathèque

La direction des études, la médiathèque, le service informatique ont engagé une réflexion sur la procédure de dépôt actuelle des PFE par les étudiants. Le fruit de cette réflexion sera présenté lors d'une prochaine CFVE. Cette mise à jour de la procédure sera indiquée ultérieurement.

Organisation de la soutenance

- Il y a deux périodes de soutenances par an (mois de janvier et de juin) d'une durée d'une semaine,
- La soutenance dure environ 45 minutes : 15 à 20 minutes de présentation, 20 minutes de questions posées par le jury et d'échanges avec le candidat,
- Pré Jury : un pré jury informera l'étudiant un mois avant le jury final de sa capacité à soutenir son PFE.

Master mention recherche

Si l'étudiant choisit d'approfondir sa préparation à la recherche par des enseignements méthodologiques ou fondamentaux complémentaires, il soutiendra son master devant un jury spécifique composé : du directeur de mémoire, de trois docteurs et de trois titulaires d'une habilitation à diriger une recherche. Le jury se prononce sur les travaux scientifiques et les spécificités du parcours.

L'ensemble des séminaires et des groupes de PFE a vocation à assurer cet approfondissement, de manière différente selon les thématiques.

Les étudiants souhaitant être inscrits en master « mention recherche » doivent se manifester auprès de l'un des enseignants de séminaire. Ils doivent également en informer le responsable du groupe de PFE.

Cette option/mention est l'une des conditions d'inscription en doctorat d'architecture qui n'est toutefois pas automatique puisqu'elle sera subordonnée à l'accord d'un directeur de recherche relevant d'une école doctorale accréditée.

Les étudiants qui auront obtenu l'accord d'un directeur de mémoire, enseignant-chercheur intervenant dans le séminaire, sont invités à faire leur stage de master dans une équipe ou un laboratoire de recherche agréé tel que l'IPRAUS.

Pour permettre au jury mention « recherche » d'évaluer les capacités de l'étudiant, un membre de ce jury aura participé à la soutenance du mémoire dans le cadre du séminaire concerné et le projet, dont le directeur d'étude participera également au jury « mention recherche », sera soutenu devant le jury du PFE « généraliste ». Ainsi le jury mention recherche pourra se consacrer à la vérification des prédispositions, qualités et méthodes de recherche du candidat en toute connaissance de cause.

Vade-mecum pour la soutenance du PFE - Mention Recherche

Le PFE est le point d'orgue du second cycle des études d'architecture qui doit permettre à l'étudiant :

1. De maîtriser :

- une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture,
- la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux,
- la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

2. De se préparer :

- aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture ;
- à la recherche en architecture, (art 4 de l'arrêté du 20 juillet 2007).

Tout étudiant en master doit s'initier à la recherche scientifique c'est-à-dire au moins acquérir des méthodologies propres aux travaux de recherche.

L'étudiant candidat à une mention recherche doit de surcroît approfondir sa préparation et sa recherche par des enseignements méthodologiques et complémentaires.

En conséquence, que va vérifier un jury (master mention recherche) ?

- que les qualités de fond et de forme du mémoire de recherche démontrent des capacités à développer une recherche ultérieure : délimitation de l'objet d'étude, définition d'un questionnement, formulation d'une problématique et des hypothèses, construction d'un corpus et d'une méthode. Capacité à structurer, argumenter et communiquer sa pensée par un écrit et par les moyens graphiques nécessaires.
- que le futur architecte maîtrisera la conception d'un projet d'architecture et sera capable d'en assumer les responsabilités consécutives.

- que le futur chercheur est capable de mener de manière autonome un travail poussé de réflexion.

Ces qualités peuvent également transparaître dans le projet de fin d'études lui-même.

La soutenance pour la mention recherche s'effectue en 2 temps :

1^{er} Soutenance du PFE « généraliste » après soutenance du mémoire en jury de séminaire dans le groupe retenu,

2^e Soutenance supplémentaire pour la mention recherche : présentation préparée et structurée d'une durée de 15 à 20 minutes suivie de questions.

L'étudiant exposera au jury sa démarche de chercheur à travers la réalisation de son mémoire, de ses autres expériences de recherche (stage en laboratoire de recherche, séminaire...) et motivera son choix auprès du jury.

Les dates importantes

Session de janvier 2026

- Jury du 26 au 30 janvier 2026

Rappel : le dépôt du PFE à la médiathèque est obligatoire, il conditionne la délivrance de l'attestation de diplôme du DEA (Cf. « Procédure de dépôt du PFE à la médiathèque »)

**FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION EN GROUPE DE PFE-SEMESTRE 1
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026**

Merci de renseigner tous les champs, c'est obligatoire. Aucune fiche ne sera acceptée par email

Fiche à déposer **au service des études ou sur le lien ci-dessous avant le 30 juin 2025**

https://parisbellevillearchi.fr-my.sharepoint.com/:f/g/personal/etudes_paris-belleville_archi_fr/Es86ERsnA39Nl45CrH8tN2oBYXvgJYbETy1ujadhIcd3Ag?e=xSTb3T

N° Étudiant _____

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Email :

IMPORTANT

Avant d'intégrer le semestre de PFE vous devez :

1) Avoir soutenu et validé votre mémoire en **juin ou au rattrapage début septembre**

2) Avoir validé votre stage par un rapport pour ceux qui ont déjà réalisé le stage. La note doit être remise avant le **20 juin 2025**. Pour ceux qui le réalisent cet été la note doit être remise avant la rentrée du semestre de PFE. Seuls les étudiants en stage durant l'été, pourront remettre leur rapport de stage en septembre.

Choix 1 : Groupe de PFE : _____

Directeur d'études : _____

Motivation du choix 1 (obligatoire)

Choix 2 : Groupe de PFE : _____

Directeur d'études : _____

Motivation du choix 2 (obligatoire)

Veuillez renseigner ces champs (obligatoires)

Avez-vous soutenu votre mémoire Oui ☐ Non ☐

Date de soutenance **prévue (obligatoire)** : _____

Quel est votre directeur de mémoire : _____

Votre stage est-il validé par une note : Oui ☐ Non ☐, dans le cas contraire, vous devez avoir une note de rapport de stage dans les délais fixés au dos de cette page

Date _____

Signature _____

Lien du livret : <https://www.paris-belleville.archi.fr/formations/master/>

Rentrée des groupes de pfe, semaine du 15 septembre 2025

Annexe 2

Extraits des arrêtés du 20 juillet 2005

Arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture

Titre II – Chapitre 1^{er}

Cycle conduisant au diplôme d'État d'architecture

Art. 19 – L'unité d'enseignement du dernier semestre comportant la préparation du projet de fin d'études répond à une double finalité : elle s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement du projet dispensé tout au long de la formation et est également le lieu de préparation du projet de fin d'études.

Le projet de fin d'études consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il équivaut à environ 200h de travail personnel sur un semestre et doit être de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, à mettre en oeuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation.

Le projet de fin d'études est un travail personnel. Il s'inscrit dans les domaines d'études proposés par l'école. L'étudiant choisit son directeur d'études parmi les enseignants du domaine d'études correspondant à son sujet. A titre exceptionnel, deux ou trois étudiants peuvent traiter collectivement un même sujet. Dans ce cas, outre la partie commune, chaque étudiant doit produire un travail individuel identifiable.

Ce projet de fin d'études fait l'objet d'une soutenance publique au sein de l'unité d'enseignement dans les conditions définies à l'article 34 du présent arrêté.

Titre III – Chapitre 2

Conditions de délivrance du diplôme d'Etat d'architecte

Art. 34 – La soutenance publique du projet de fin d'études de l'unité d'enseignement définie à l'article 19 du présent arrêté équivaut à dix crédits européens non compensables en plus des crédits attachés à l'unité d'enseignement où elle se situe.

Elle a lieu devant des jurys composés de six à huit personnes et qui ne peuvent siéger valablement qu'en présence de cinq de leurs membres dont le représentant de l'unité d'enseignement où a été préparé le projet de l'étudiant et le directeur d'études de l'étudiant.

Les jurys sont au nombre maximum de cinq par école. Deux membres de chaque jury doivent également être membres d'un ou plusieurs autres jurys.

Chaque jury comprend cinq catégories de membres :

- un représentant de l'unité d'enseignement où a été préparé le projet de l'étudiant ;
- le directeur des études de l'étudiant ;
- un à deux enseignants de l'école d'autres unités d'enseignement ;
- un à deux enseignants extérieurs à l'école, dont au moins un d'une autre école d'architecture ;
- une à deux personnalités extérieures.

La majorité des membres de chaque jury, enseignants ou non, doit être composée d'architectes. Parmi les membres du jury doivent figurer au moins un enseignant chercheur titulaire d'une habilitation à diriger les recherches.

Dans le cas défini au deuxième alinéa de l'article 17 [cas des étudiants choisissant d'approfondir leur préparation à la recherche par des enseignements complémentaires] ci-dessus, le jury comprend le directeur de mémoire de l'étudiant, au moins trois titulaires d'un doctorat, et deux titulaires d'une habilitation à diriger les recherches ou

enseignants de rang équivalent. Le jury se prononce sur la qualité des travaux scientifiques présentés et des spécificités du parcours de l'étudiant.

Pour chaque candidat, le jury désigne en son sein un rapporteur qui ne peut être ni le directeur d'études, ni le directeur de mémoire de l'étudiant dans le cas défini au deuxième alinéa de l'article 17 ci-dessus.

Le candidat peut proposer qu'une personnalité de son choix, validée par le jury participe aux débats sans voix délibérative.

Le projet de fin d'études et l'ensemble des pièces écrites et graphiques qui le constituent font l'objet d'un document facilement communicable et conservé par l'école.

Arrêté du 20 Juillet relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements dans les études d'architecture

Art. 6 – La liste des directeurs d'études du projet de fin d'études du cycle conduisant au diplôme d'Etat d'architecte sont établies sur proposition du conseil chargé des études et validées par le conseil d'administration de l'établissement.

Art. 16 – Le projet de fin d'études et sa soutenance, tels que définis aux articles 19 et 34 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'étu-des en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master, ainsi que le mémoire, tel que défini aux articles 18 et 33 du même texte, valent des crédits européens non compensables.

Projet de Fin d'Études semestre 1 Architecture et méditerranée - Entre mer et montagne : vivre et habiter en Corse, à l'ère de l'anthropocène

Année	5	Heures CM	0	Caractère	option	Code	PFE S1
Semestre	10	Heures TD	204	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	22	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Habersetzer, Mme Picon-Lefebvre

Objectifs pédagogiques

Depuis dix ans nous avons confronté les étudiants à des approches spécifiques aux villes et territoires méditerranéens étudiés dans leur singularité et nous avons analysé les problèmes communs auxquels ils sont confrontés : pression démographique et touristique induisant des transformations de l'espace public, du bâti existant et des constructions nouvelles dans la ville méditerranéenne aujourd'hui, transformation du patrimoine existant et de ses usages comme ceux de la production architecturale et urbaine contemporaine, marquée par une standardisation de l'offre résidentielle face à une demande touristique qui s'est elle-même banalisée. Au cours de ces années la question environnementale est devenue de plus en plus présente et importante dans la démarche comme dans le choix des matériaux et des techniques de construction. Par ailleurs, la culture architecturale de ces pays a souvent été citée comme référence et comme source d'inspiration et de travail pour les architectes.

Le PFE « architecture et méditerranée en 2025-2026 à Porto-Vecchio se déroulera dans le massif de l'Ospedale, en montagne. L'objectif sera de concevoir des projets qui répondent aux problématiques environnementales, politiques et sociales locales sans pour autant mettre de côté les questions architecturales et urbaines. Comme le demande la Charte paysage et architecture, il s'agira de :

- Valoriser les villages et leur extension.
- Préserver les lignes de crêtes et points de vue.
- Identifier les composantes paysagères.
- Respecter les implantations singulières.
- S'inspirer des implantations des villages et de leurs composantes volumétriques.

Dans un premier temps les étudiants s'appuieront sur le Plan Local d'Urbanisme en cours d'approbation ainsi que sur la charte architecturale et paysagère adoptée en 2023.

A la demande de la commune, nous allons nous intéresser cette année aux villages de montagne situés sur le massif de l'Ospedale dans lesquels elle possède de nombreux terrains et en particulier celui de U Paradisu, une ancienne colonie de vacances qui comporte une dizaine de bâtiments désaffectés sur 3 hectares.

Les 12 000 habitants de la commune de Porto Vecchio vivent dans un territoire très vaste situé entre mer et montagne, qui accueille environ 60 000 vacanciers durant la saison estivale. Certains villages sont devenus des « cités dortoirs », d'autres conservent quelques commerces et équipements, d'autres encore sont entièrement vides l'hiver car ils accueillent principalement des vacanciers et des résidences secondaires durant la saison estivale. Les villages situés sur le massif de l'Ospedale bénéficient l'été d'une fraîcheur de plus en plus appréciable avec l'augmentation des températures estivales. Les terrains propriétés communales sur le massif pourront accueillir des équipements et des logements au profit du tourisme de montagne comme à celui des habitants.

La question n'est donc pas de concevoir des œuvres isolées hors contexte mais au contraire de se confronter à des situations existantes parfois très génériques auxquelles on cherchera à apporter des réponses spécifiques. Les étudiants devront tenir compte des demandes de la mairie pour augmenter le nombre de logements destinés aux habitants tout en recherchant des qualités et des ambiances propres à ces villages et à leurs conditions climatiques et géologiques comme à la topographie spécifique des lieux. Pour ce faire ils rencontreront des élus et des gestionnaires, établiront des relevés sur place, des croquis, des maquettes d'étude pour donner forme aux premières intentions comme pour imaginer et présenter le projet final au cours du jury en janvier 2026.

Chaque situation sera prise en charge par trois ou quatre étudiants de manière collective afin de pouvoir réaliser rapidement sur place une analyse des ambiances, des qualités, des défauts, des potentialités paysagères et architecturales, des matériaux, des couleurs, des clôtures, de la végétation etc. Si plusieurs étudiants veulent travailler sur le même objet des propositions alternatives pourront être proposées.

Contenu

Le PFE « Architecture et méditerranée » est organisé en trois temps :

1. Une approche globale (pendant 4 semaines)

Dans un premier temps, après des recherches à Paris, chaque site est exploré sur place au cours d'un séjour d'environ 8 jours pour envisager une proposition globale en s'appuyant sur les analyses existantes et sur le diagnostic.

Il s'agit de saisir les enjeux du site du point de vue du paysage et de l'architecture, des imaginaires, afin de définir les principes de l'intervention architecturale et d'esquisser le raisonnement du projet de PFE, (pour qui, pourquoi comment)
Et enfin d'énoncer quelles sont les caractéristiques culturelles et socio-économiques à prendre en compte.

2. Une esquisse et un avant-projet (pendant 8 semaines)

Faire une esquisse du projet dans sa relation au territoire, au lieu, au bâti existant.

Cette étape implique la production de plusieurs modes de représentation, maquette d'étude à plusieurs échelles, dessins à la main ...

Parallèlement, les étudiants s'intéresseront aux ressources locales en matériaux, aux savoirs faire techniques.

Une fois l'esquisse validée, un avant-projet sera dessiné selon les moyens de représentations conventionnels (plan de masse, plan des niveaux 1/50, coupes que le site et sur les bâtiments, perspectives), évaluation de l'économie du projet.

Cette deuxième étape est évaluée par un jury comprenant 1 enseignant de l'école en plus des deux directeurs d'étude et d'un ou deux invités, l'architecte conseil et l'urbaniste de la commune sont invités.

3. La finalisation du projet (pendant 4 semaines)

Il s'agira de finaliser le projet par la mise au point de la maquette, par le dessin conventionnel selon les échelles apprises à l'école et par un texte décrivant les enjeux, les choix architecturaux et techniques qui précise les références choisies du projet architectural. Ce document écrit et illustré devra être préparé et envoyé 15 jours avant le jury à ces membres. Il résumera le processus de conception, les résultats de l'analyse du terrain et des demandes en termes d'usage et de fonctionnalités, les potentialités techniques et les ressources locales, les imaginaires convoqués, les choix architecturaux et urbains, les matériaux et les techniques mises en œuvre...

Mode d'évaluation

Le jury final jugera de la cohérence du projet en regard du sujet proposé cette année. La qualité des documents présentés, la clarté de la présentation et des arguments énoncés seront pris en compte.

Travaux requis

On attend des étudiants des propositions conceptuelles, un positionnement vis à vis de l'existant mais aussi vis à vis de la culture architecturale contemporaine. Le projet devra montrer la maîtrise des échelles emboîtées, de l'échelle territoriale à celle du détail. Les étudiants devront prendre en charge les enjeux écologiques aux différentes échelles en prenant en compte les questions d'orientation, de construction et de structure, de gestion de l'eau et de l'énergie. Ils devront argumenter leurs choix en matière architecturale en se référant aux constructions vernaculaires ou savantes de la culture architecturale en particulier celles propres aux régions du pourtour méditerranéen et celles de la commune de Porto Vecchio. Des références d'architecture seront commentées et présentées par les enseignants au cours des corrections.

Nous attendons également des étudiants qu'ils prennent en charge une réflexion sur les coûts du projet pour raisonner en coût limité, en « économie faible » en ce qui concerne le chantier comme les coûts de chauffage ou de rafraîchissement en tirant parti par exemple des vents dominants et des écrans végétaux du bâti existant. A l'intérieur des bâtiments, la question des flux d'air sera prise en compte de manière à proposer un confort d'usage. A l'échelle du site du projet global, on utilisera les microclimats, les zones d'ombres ... En ce qui concerne les matériaux, on privilégiera les matériaux biosourcés, les circuits courts et les qualifications présentes sur place de manière à minimiser l'impact carbone des projets.

Voyage 21 septembre au 4 octobre 2025

Destination : La commune de Porto-Vecchio en Corse.

L'objectif pédagogique consiste à les inciter les étudiants et les étudiantes à comprendre la structure du paysage existant comme ses dynamiques et ses évolutions en cours et à réfléchir sur la manière dont l'architecture peut dialoguer avec cet existant à différentes échelles.

Bibliographie

Ravéreau A. Le M'zab, une leçon d'architecture Sindbad 1981, Actes sud 2003

Ravéreau A, L'atelier du désert, Éditions Parenthèses, novembre 2003

Pauly D., Barragan « L'espace et l'ombre, le mur et la couleur » Birkhäuser, 2002, participation pour les recherches et les documents photographiques de Jérôme Habersetzer.

Bonillo J-L., ed., Domus Mare Nostrum Habiter le mythe Méditerranéen, Toulon, Hôtel des arts, 2014

Picon-Lefebvre Virginie, La Fabrique du bonheur, Marseille, Parenthèses, 2019.

Disciplines

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme
 - Structures, enveloppes, détails d'architecture
 - Insertion dans l'environnement urbain et paysager
 - Réflexions sur les pratiques
- **Théorie et pratique du projet urbain**
 - Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales

Projet de Fin d'Études semestre 1 Blank page 2042

Année	5	Heures CM	0	Caractère	option	Code	PFE S1
Semestre	10	Heures TD	204	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	22	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsables : Mme Azimi, M. Cornet

Autre enseignant :

Objectifs pédagogiques

Si l'on en croit Arnaud Villani dans son texte « Continuité et virtualité chez Deleuze », « Un grand philosophe est un penseur qui pense non pas seulement du nouveau, mais aussi de nouveau. Que signifie 'penser de nouveau' ? Par exemple, Bergson est un vrai philosophe, parce qu'il considère le temps comme porteur non de décadence mais de mûrissement. » Pour réfléchir à la portée de ces lignes, on pourrait remplacer le terme 'philosophe' par 'architecte'.

BLANCK PAGE 2040

Architecte est un métier à forte inertie : jusqu'à 40 ans on est un « jeune architecte ».

On sait que ce sont les architectes diplômés en 2020 qui devront trouver des solutions aux problématiques du monde de 2040.

Si les études d'architecture se déroulent en 5 ans, la formation des architectes se prolonge bien au-delà du PFE en suivant le fil des préoccupations de chacun. Or ce temps long de maturation à l'échelle d'un individu est corrélé avec l'urgence de repenser de fond en comble nos manières d'habiter le monde dans les 20 prochaines années.

Aujourd'hui, la plupart des étudiants en architecture ont une ambition forte de comprendre les enjeux environnementaux. Leur engagement politique, sociétal et idéologique traduit leur envie de trouver un (ou : d'assumer leur) rôle à jouer dans le futur, à travers leur formation et leur savoir acquis. Ils placent la question écologique au centre de leurs problématiques, s'interrogent sur la temporalité du devenir des choses bâties et se préoccupent de la relation entre les éléments : le sens de l'édifice projeté doit se justifier au regard de l'environnement - parfois sans grande indulgence pour la beauté d'une architecture. Le moment du PFE est une occasion rare pour les étudiants de mettre leurs apprentissages au service d'un positionnement critique sur le monde contemporain. Ce studio de PFE, en postulant une réflexion prospective, cherche à conduire les étudiants à formuler une problématique susceptible de guider leur développement futur en formulant, à travers la mise en forme d'un projet, une question précise qui interroge le monde à venir.

Contenu

A/ Problématique

L'espace et le temps

La notion de progrès s'est déplacée et, au cœur du bouleversement, la temporalité est un paradigme de projet au même titre que l'espace. Considérer que la planète est désormais un village, donc que l'espace se contracte. À l'inverse, pourquoi ne pas dilater le temps par le projet et questionner le temps du futur dès aujourd'hui ? Répondant à cette question générale : « dans quel monde voulons-nous vivre dans 20 ans ? » les étudiants construisent une problématique adossée à un territoire, nourrie d'une enquête documentée et d'arpentages. Chaque situation devra être analysée, en mettant en lumière les enjeux politiques, sociaux, écologiques. Les questions étant formulées par les étudiants, ces recherches variées peuvent être menées de façon individuelle ou collective au grès des convergences des préoccupations.

B/ Clé d'entrée dans le projet

Mise en forme et composition Il conviendra, dans tous les cas, que la question portée par l'étudiant aboutisse à une réponse architecturale, paysagère, ou urbaine, dessinée et maîtrisée. Elle devra mettre en cohérence la matière essentielle de la conception architecturale et urbaine du projet : programme, structure, lumière, distribution, matérialité, climat, pensée, ... En parallèle des recherches de projet, il sera demandé à chaque étudiant de choisir et de présenter un projet ou un bâtiment issu de l'histoire de l'architecture en partageant son analyse sur la mise en forme et la composition de celui-ci. Il s'agira d'utiliser ce regard pour construire des projets conscients de leurs modes de compositions mais au service d'intentions issues de la problématique.

C/Outils et méthodes comme moyens

Le choix des outils (vidéos, graphes, schèmes, maquettes, ...) et de la méthode de travail (linéaire ou prismatique) sont contextuels à la problématique posée et sont à définir avec l'étudiant au regard de ce qui doit être porté en réflexion pour faire émerger le projet en construction. Tout le long du semestre il convient que la démarche soit exploratoire, l'étudiant devant inscrire celle-ci dans un systématisme laborantin de tests et de mises en doute.

Mode d'évaluation

Les enseignants sont présents pour réfléchir avec lui autour de la question posée, tout en aidant à la faire émerger :

- Disciplines Théorie et pratique du projet urbain,
- Processus et savoirs Approches paysagères, environnementales et territoriales,

- Théorie et pratique du projet architectural,
- Conception et mise en forme : structures, enveloppes, détails d'architecture,
- Insertion dans l'environnement urbain et paysager,
- Réflexions sur les pratiques.

Des jurys intermédiaires seront organisés au cours du semestre pour valider les avancements de chacun. Le jury final reprendra le travail du semestre sous une forme choisie par l'étudiant et validé par les enseignants.

Travaux requis

L'étudiant est au centre de sa démarche, et ce du début jusqu'à la fin. Il construit son histoire de projet et met ainsi en place les enjeux d'un projet possible en démontrant sa capacité à assembler toutes les composantes du projet, dans une réflexion construite, personnelle, engagée politiquement et socialement, dans le cadre culturel de la discipline architecturale et urbaine. Le projet se construit ainsi à partir d'une pensée consciente, partant d'un objectif prédéfini

Bibliographie

Jean-Jacques ROUSSEAU - Le contrat social

Jane AUSTEN – Raison et sentiments

Fernand POUILLON - Les pierres sauvages

J.G. BALLARD – La trilogie de béton

Colin ROWE - Collage city

Robert VENTURI – Complexity and contradiction in architecture.

Julien GRACQ – La forme d'une ville

Kenneth FRAMPTON – Studies in tectonic culture

Livio VACCHINI - Capolavori

Fernand BRAUDEL – La méditerranée

Michel SERRES – Le contrat naturel

Giorgio AGAMBEN - Qu'est-ce que le contemporain ? - Qu'est-ce qu'un dispositif ?

Jean-Christophe BAILLY – Le dépaysement

Bruno LATOUR – Enquête sur les modes d'existence

Les films de David CRONENBERG, Chris MARKER, Stanley KUBRICK,

La règle du jeu de Jean RENOIR, La grande Bouffe de Marco FERRERI, le charme discret de la bourgeoisie de Luis BUNUEL

Disciplines

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme
 - Structures, enveloppes, détails d'architecture
 - Insertion dans l'environnement urbain et paysager
 - Réflexions sur les pratiques
- **Théorie et pratique du projet urbain**
 - Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales

Projet de Fin d'Études semestre 1 Modernités en héritage – Charleroi comme laboratoire

Année	5	Heures CM	0	Caractère	option	Code	PFE S1
Semestre	10	Heures TD	204	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	22	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsables : Mme Jullien, M. Robin

Autre enseignant : M. Albrecht

Objectifs pédagogiques

Les crises environnementale et sociale contemporaines sont, en large partie, les conséquences du triomphe planétaire des idéaux modernistes et productivistes.

Parallèlement, injonctions mémorielles et omniprésence du « patrimoine » se sont imposées comme des marqueurs de notre époque – illustrant paradoxalement notre difficulté à nous situer dans notre propre histoire.

La pratique de l'architecture et son enseignement sont impactés par ces bouleversements. Ainsi, le potentiel des pratiques de transformation-réparation est devenu un sujet majeur. Plus largement, l'inquiétude environnementale qui désormais s'impose à tous, accélère la mutation des termes et des concepts. La pensée écologique considère des milieux plutôt que des lieux, des cycles plutôt que des résultats. Le « patrimoine » se dissoudrait alors dans le réservoir des choses bâties, déjà là, que l'on ne regarde plus comme des déchets mais comme des restes à valoriser.

En s'appuyant sur la notion de laboratoire – visant à construire et tester des hypothèses de travail originales – ce studio propose de reprendre ces questions à la racine en revenant d'une part sur la définition et les paradoxes des différentes « modernités » ; et en élargissant d'autre part la notion de patrimoine à celle d'héritages – qu'ils soient positifs ou négatifs. Dans ce studio de PFE, nous tenterons d'éprouver nos champs de compétence dans les mutations en cours et de réfléchir au renouvellement de nos outils de pensée et d'action, en adossant cette investigation à un lieu spécifique et à son histoire.

Contenu

La ville de Charleroi, en Belgique, offre un espace physique et intellectuel de choix pour cette exploration. Cette ville de taille moyenne, devenue « ventre sidérurgique et minier » du Hainaut au XIXe en raison de sa position et ses sous-sols riches en charbon et en houille, a subi de plein fouet la déprise industrielle de la fin du XXe siècle. Elle en porte tous les stigmates physiques : chevalements et hauts fourneaux abandonnés, masse des terrils, usines sidérurgiques en déprise, sols sillonnés de canaux et de voies ferrées, enchevêtrement autoroutier, habitats ouvriers, mais aussi un riche patrimoine Art nouveau, Art Déco, éclectique et moderniste... Témoin de la politique conquérante des années 70, le « petit ring », viaduc autoroutier, ceinture la ville d'une infrastructure brutaliste de béton.

Marquée par les héritages imbriqués de « modernités » successives – celle de la révolution industrielle, celle de la reconstruction, celle de la désindustrialisation – Charleroi est donc un territoire « terraformé » abîmé et complexe, mais néanmoins riche de ressources de tous ordres à débusquer, en archéologues du futur. Plusieurs thèmes de réflexion transversaux peuvent émerger concernant, entre autres, la place de la transformation dans la relation déconstruction/création. Dans un contexte de pénurie économique et de questions écologiques critiques, il s'agit d'élaborer des stratégies esthétiques et constructives agiles, capables de se projeter vers un « réenchancement du monde », au-delà des seules solutions d'atténuation et d'adaptation.

La ville de Charleroi, en Belgique, offre un espace physique et intellectuel de choix pour cette exploration. Cette ville de taille moyenne, devenue « ventre sidérurgique et minier » du Hainaut au XIXe en raison de sa position et ses sous-sols riches en charbon et en houille, a subi de plein fouet la déprise industrielle de la fin du XXe siècle. Elle en porte tous les stigmates physiques : chevalements et hauts fourneaux abandonnés, masse des terrils, usines sidérurgiques en déprise, sols sillonnés de canaux et de voies ferrées, enchevêtrement autoroutier, habitats ouvriers, mais aussi un riche patrimoine Art nouveau, Art Déco, éclectique et moderniste... Témoin de la politique conquérante des années 70, le « petit ring », viaduc autoroutier, ceinture la ville d'une infrastructure brutaliste de béton.

Marquée par les héritages imbriqués de « modernités » successives – celle de la révolution industrielle, celle de la reconstruction, celle de la désindustrialisation – Charleroi est donc un territoire « terraformé » abîmé et complexe, mais néanmoins riche de ressources de tous ordres à débusquer, en archéologues du futur. Plusieurs thèmes de réflexion transversaux peuvent émerger concernant, entre autres, la place de la transformation dans la relation déconstruction/création. Dans un contexte de pénurie économique et de questions écologiques critiques, il s'agit d'élaborer des stratégies esthétiques et constructives agiles, capables de se projeter vers un « réenchancement du monde », au-delà des seules solutions d'atténuation et d'adaptation.

Modalités

Ces questions seront saisies au travers de l'analyse d'écrits permettant de construire une base de réflexion théorique et méthodologique

commune. Lors du séjour collectif à Charleroi, ces questions (ou d'autres qui seront amenées par le groupe) seront mobilisées dans les visites et l'analyse critique d'une sélection d'objets (bâtiments, sites, organisations...) représentatifs du territoire et confrontées à la logique et aux moyens des acteurs locaux (échanges avec le bouwmeester, notamment). Les étudiants seront ensuite amenés à se positionner et à construire une démarche intellectuelle et projectuelle sur des situations choisies à partir de ces thématiques.

Le repérage, l'enquête, les scénarios seront donc mobilisés comme des outils de compréhension et de conception pour penser la transformation de ces territoires et de son héritage moderniste. La recherche sera à la fois théorique (explicitier les concepts mobilisés) et pratique (le projet comme outil de recherche), portée par une exploration formelle et constructive exigeante, et relayée par des modes de représentation inventifs.

Séquence 1 (15 sept. - 15 oct.) : intensif théorique « modernités en questions »

Séquence 2 : séjour à Charleroi, visites, rencontres, relevés de « fragments en héritage »

Séquence 3 (15 oct. - 15 nov.) : formulations des enjeux / problématiques

Séquence 4 (15 nov. - 15 janv.) : développement des projets et de leurs représentations

Orientations bibliographiques

- Zygmunt Bauman, *La Vie liquide*. Arles : Éditions du Rouergue / Chambon, 2006.
- Emmanuel Bonnet, Diego Landivar et Alexandre Monnin, *Héritage et fermeture*, Paris, Divergences, 2021.
- Nelson Goodman, *Manières de faire des mondes*. Paris : Gallimard, 2006.
- François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris Seuil, 2003.
- Jane Hutton, *Reciprocal Landscapes : Stories of Material Movements*. London, Routledge, 2019.
- Gilles Lipovetsky, Sébastien Charles, *Les Temps hypermodernes*. Paris : Grasset, 2004.
- Aloïs Riegl, *Le culte moderne des monuments. Sa nature et ses origines*. Paris : Allia 2016 (Édition originale : Vienne, 1903).
- Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération*. Paris : La Découverte, 2012.
- Bernard Stiegler, *Réenchâter le monde : La valeur esprit contre le populisme industriel*. Paris : Flammarion, 2008.
- Jeremy Till, *Architecture Depends*. 2009, MIT Press, 2009.

Disciplines

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme
 - Structures, enveloppes, détails d'architecture
 - Insertion dans l'environnement urbain et paysager
 - Réflexions sur les pratiques
- **Théorie et pratique du projet urbain**
 - Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales



Projet de Fin d'Études semestre 1 Paris, la ville oubliée

Année	5	Heures CM	0	Caractère	option	Code	PFE S1
Semestre	10	Heures TD	204	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	22	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Pangalos

Objectifs pédagogiques

Thématiques

« Toute ville véritable est pour nous un être imaginaire. Celles qui ne se laissent pas reconstruire dans l'imaginaire sont des villes inhabitables », (Ladrier Jean, Vie sociale et destinée, Ed. Duclos, Gembloux, 1973)

Tous les regards sont tournés vers la banlieue. Vastes territoires de l'urbanisation, eldorado de la promotion privée qui s'impose comme l'unique vecteur du développement de l'espace bâti. Les architectes et urbanistes s'y intéressent. Ils ont raison. Il y a urgence. Mais que se passe-t-il au centre de Paris ? Comme l'avenir du centre-ville se dessine-t-il ?

C'est comme si notre regard sur Paris est rassasié, comme si la ville n'est plus que du patrimoine bâti à préserver et à valoriser. Sous la pression des besoins de logements, sans doute réels, la ville se résidentialise et l'espace public se privatise. L'état vend sa propriété et se résigne de plus en plus à ne pas revendiquer les emprises de territoire public qui assurent sa représentation dans notre société. Les petits projets d'équipements sont conçus tels des services accompagnant la résidentialisation. Les grands projets sont dépourvus de vision nouvelle et peinent à transformer la ville. Nous constatons aujourd'hui un manque de volonté du politique qui ne parie que sur la mise à disposition de fonciers nouveaux pour développer les futurs quartiers sur des modèles urbains classiques et rassurants pour les investisseurs. Nous pourrions alors nous interroger si cette ville qui se dessine correspond au seul potentiel de Paris : une ville qui ne procure plus d'étonnements, qui évite soigneusement toute surprise.

Une ville n'est pas uniquement des terrains à bâtir. Davantage qu'un processus de remplissage du rare « vide » existant, le défi serait d'initialiser un nouveau processus d'interrogation du « plein ».

Objectifs

« Ne pas trouver son chemin dans une ville, ça signifie pas grand-chose. Mais s'égarer dans une ville comme on s'égare dans une forêt demande toute une éducation ».

(Benjamin Walter, Enfance berlinoise, in Sens Unique, p. 22. Les Lettres nouvelles, 1978).

Quels programmes, quels lieux redéfiniront le nouveau potentiel parisien ?

Loin de l'utopie facile, l'objectif de notre travail ici sera d'exploiter le potentiel narratif de l'architecture et sa capacité prospective : Chercher des Configurations, situations imaginées ou préexistantes qui offrent la potentiel d'être détournés réévalués...

A la manière d'un voyage dans une « ville étrangère » que l'on découvre pour la première fois, nous établirons une série de grilles de lectures permettant à l'étudiant de s'égarer dans le territoire parisien et l'explorer à la recherche des lieux nouveaux qui pourtant ont toujours été là. L'objectif est de permettre à l'étudiant d'identifier des enjeux, construire un cadre de réflexion et définir l'intervention qui sera développée dans le cadre du projet.

Contenu

Une première étape d'exploration sera conduite en groupe de 2 étudiants ou bien individuellement (selon le nombre des étudiants). Elle aboutira à un rendu présenté au collectif afin de constituer un corpus de connaissances partagées. Par la suite, chaque étudiant développera un projet individuel.

Le PFE est le lieu d'expérimentation et de cohérence. Les étudiants doivent y acquérir une indépendance intellectuelle et conceptuelle, être en mesure de formuler clairement les problématiques traitées dans leur travail, pouvoir mettre en place leurs propres méthodes d'exploration, identifier le questionnement ouvrant le débat au-delà de leur sujet initial et spatialiser dans un projet maîtrisé une proposition concrète.

Disciplines

- **Théorie et pratique du projet architectural**

- Conception et mise en forme
- Structures, enveloppes, détails d'architecture
- Insertion dans l'environnement urbain et paysager
- Réflexions sur les pratiques

- **Théorie et pratique du projet urbain**

- Processus et savoirs, Approches paysagères, environnementales et territoriales

Contacts administratifs

Responsable du cycle Master :

Annie Ludosky

01 53 38 50 23

annie.ludosky@paris-belleville.archi.fr

Directeur des études

Alexis Markovics

alexis.markovics@paris-belleville.archi.fr

